

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 122-2015

Le Conseil d'administration approuve le tableau de la situation patrimoniale pour le périmètre suivant :

- Budget principal « UBS »
- Budget de la « Fondation »
- Budget agrégé : « UBS + Fondation »
- Budget du SIE : « C.F.A »
- Budget de l'établissement : « UBS » + « Fondation » + « C.F.A ».

Membres en exercice : 25 membres

| | | |
|-------------------|-----------------|----|
| <u>Votes</u> : 18 | Pour : | 17 |
| | Contre : | 0 |
| | Abstention(s) : | 1 |

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Tableau de la situation patrimoniale

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.